



N°66 - SEPTEMBRE 2021

A l'ombre des Iffs

L'été va bientôt s'achever, marqué par des aléas climatiques et par une situation sanitaire qui ont perturbé la vie de chacun (secteur agricole, tourisme, restauration...).

Concernant la commune, un gros chantier est engagé en partenariat avec la Communauté de Communes de la Bretagne romantique. Il s'agit de la mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Il est indispensable de faire une étude rigoureuse au préalable car l'élaboration de ce document servira à déterminer les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols de la commune de manière durable. Ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, etc... Nous serons aidés dans ce sens par un bureau d'études spécialisé.

Par ailleurs, depuis quelques semaines, les habitants de la commune ont presque tous reçu leur bac jaune. Que chacun en fasse bon usage et ne les oublie pas sur le bord de la route après la collecte.

D'autre part, souhaitons qu'avec la reprise de septembre et la réouverture de services perturbés, certains dossiers en souffrance seront enfin réglés.

Enfin, l'évolution de l'épidémie et la généralisation de la vaccination ayant entraîné l'instauration du pass sanitaire, certains commerces sont soumis à de nouvelles contraintes (vérification du pass sanitaire pouvant donner l'impression aux commerçants de se transformer en agent de police). Soyons conscients de la difficulté pour certains de supporter cette situation. Dans ce contexte difficile, à chacun de prendre ses responsabilités vis-à-vis de soi-même et de la société.

Le maire, Jean-Yves Jullien

Le Mot du Maire



Agenda :

- **18 et 19 septembre 2021** : Journée européenne du patrimoine.
- **25 septembre 2021** : Journée citoyenne, venez nombreux offrir votre temps pour l'entretien de notre commune. Repas et apéritif offerts aux bénévoles.
- **26 septembre 2021** : Vétathlon des trois clochers, départ de Saint Briec des Iffs.
- **9 octobre 2021** : concours de palets organisé par le comité des fêtes, à partir de 9h00, repas le soir à emporter Jambon à l'os et son accompagnement 12 € à réserver dès maintenant auprès du comité.
- **16 octobre 2021** : à 20h dans l'église de Cardroc, concert de musique baroque
- **14 novembre 2021** : cérémonie du 11 novembre, hommage au monument aux morts avec dépôt de gerbe, photo des classes 1, suivi du repas du CCAS.
- **28 novembre 2021** : Spectacle de fin d'année organisé par le comité des fêtes.



Nos poubelles

Le saviez-vous ?
149 kg (chiffre 2020) : c'est le poids des ordures ménagères collectées par an et par habitant sur le territoire du SMICTOM VALCOBREIZH. Un chiffre nettement inférieur à la moyenne nationale (254 kg). On aime les défis sur le territoire, alors pourquoi ne pas essayer... de faire encore mieux ?



Réduire ses déchets, c'est possible grâce aux nombreuses solutions qui se sont développées pour répondre à cette problématique. Le Smictom VALCOBREIZH vous propose 3 idées à mettre en place chez vous pour sortir votre poubelle moins souvent.

- Adopter un composteur : cette solution ne comporte que des avantages quand on a, bien sûr, la place d'installer un composteur chez soi. De nombreux déchets insoupçonnés (sachets de thé, dosettes café en papier...) peuvent se mettre au composteur. Utiliser un composteur, c'est réduire de plus de 30 % ses ordures ménagères. Pas mal ! Afin d'encourager cette pratique, le SMICTOM propose régulièrement des ventes de composteurs à tarifs préférentiels.
- Expérimenter le vrac : grâce à des sacs en tissus, des filets ou des petits sachets kraft, vous éliminez ainsi le sachet plastique ou l'emballage d'origine lors de vos achats. Éponges en tissus, cotons lavables, lessive maison..., certaines alternatives durables existent pour remplacer nos produits phare, à acheter ou à fabriquer chez soi pour les adeptes du « Do it yourself » (« à faire soi-même »).
- Le tri sélectif : avec l'extension des consignes de tri qui s'étend sur l'ensemble du territoire, de nombreux déchets ne finissent plus à la poubelle mais partent au recyclage. Bien que certains déchets se recyclent, n'oublions pas que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

À vous de choisir les alternatives qui vous conviendront le mieux ! Si vous souhaitez vous lancer dans le fait-maison ou bénéficier de quelques conseils, rendez-vous sur le site internet du SMICTOM, dans la rubrique « je réduis mes déchets » : <https://www.valcobreizh.fr>.

On se simplifie la vie : tous les emballages se trient !

Terminé le pincement au cœur en jetant son pot de yaourt à la poubelle : l'extension des consignes de tri s'étend à tout le territoire !



En place sur l'ex-territoire des Forêts depuis 2011, tous les habitants du territoire peuvent désormais expérimenter la simplification des consignes de tri depuis la réception de

leur bac à couvercle jaune. Pots de yaourt, barquettes, films et sacs plastiques..., tous les emballages se trient et se jettent en vrac, sans sac, dans le bac à couvercle jaune ! Un doute sur le tri sélectif ? Téléchargez l'application « Guide du tri » de CITEO. Il suffit de rentrer le nom de sa commune pour connaître les consignes de tri. Le Smictom VALCOBREIZH a également édité un guide des faux-amis et des bons gestes de tri pour vous faciliter encore plus le tri à la maison. A retrouver sur le site internet du SMICTOM VALCOBREIZH :

<https://www.valcobreizh.fr>

Suivez nous sur :

www.valcobreizh.fr, Facebook : Smictom Valcobreizh, Twitter : @valcobreizh et Youtube : Smictom Valcobreizh.



Recherche belles photos des Iffs!

Nous attendons toujours vos belles photos des Iffs, des maisons de la commune, (la vôtre par exemple), de leurs jardins, des environs, ou encore des cartes postales anciennes, afin d'en faire la couverture du journal; N'hésitez pas à nous les adresser à lejournaldesiffes@gmail.com, ou venez les scanner à la mairie tout simplement!



A vos plumes!

Ca y est, les premiers articles extérieurs au journal nous sont arrivés. N'hésitez pas à continuer à nous adresser votre prose à lejournaldesiffes@gmail.com, ou à la déposer à la mairie tout simplement



Dezemery Anne-Sophie Apicultrice élèveuse et récoltante

Apicultrice Professionnelle à Cardroc (Statut MSA Exploitante à titre principal), je cherche à acheter un terrain pour implanter mon futur hangar / Miellerie / Rucher pédagogique afin de poursuivre mon activité de Production de Miels et Produits de la ruche.

Superficie recherchée : de 5000m² à 1.5Ha.

J'étudierai tout type de proposition.

Contact : Anne-Sophie Dezemery, 07.60.36.02.86

e-mail : lesruchersdannesophie@gmail.com,

Siret 84325633000013

Déclaration des ruches:



Chaque propriétaire doit déclarer ses ruches du 01 septembre au 31 décembre 2021 sur :



www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

Hommages :

Pour les Ifféens récents, le nom de SEVIN ne parle pas beaucoup.

Louise SEVIN nous a quitté en 2015 et Joseph SEVIN, son époux, nous a quitté en Mars 2021 à l'EHPAD de Montreuil sur Ille.

En 1954, Joseph et Louise sont arrivés aux IFFS où l'air y était bon puisqu'ils ont vécu pendant plus de soixante ans au hameau du lieu-dit « Le Prevost ».

Nous tenions à manifester la peine éprouvée lors de leur départ.

Joseph et Louise se sont toujours dévoués pour notre commune et son église, ils ont donné de précieux coups de main dans la préparation de tous les événements qui s'y sont déroulés pendant une bonne vingtaine d'années : Concours hippiques, fêtes des moissons, Musique aux champs, comices agricoles.... Ils ont toujours répondu présent, actifs dévoués et efficaces.

Plus que des voisins, ils étaient des amis et nous les regrettons sincèrement.

Le rail miniature:

Le rail miniature du pays de Montmuran sous la présidence de Mr DEUF vous informe de ses portes ouvertes pour découvrir le monde miniaturisé du rail les mercredi et samedi de 14h00 à 17h00.
Contact : 02 99 66 74 66.



BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE

Vous avez 16 ans, votre recensement est obligatoire en Mairie pour pouvoir:

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'Etat avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Vous devez vous faire recenser dans les trois mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pièces à fournir:

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...).
- le livret de famille.
- une déclaration indiquant nom, prénom, date et lieu de naissance et ceux de ses parents, adresse, situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

Croix des missions des Iffs :

La grande croix de mission qui se trouve au pied du versant Sud de l'Eglise était en mauvais état il y a quelques mois encore : son socle était fendu, et sa base demandait à être solidifiée et jointée.

Le socle a été réparé par un cerclage de fer discret et esthétique qui vient comme souligner le haut du socle . La fissure a été comblée de façon à éviter que le gel ne l'agrandisse. Tout risque d'effondrement de la croix est donc écarté. Cependant la base (marches) doit encore être restaurée et pour cela il



est nécessaire de faire appel à un maçon . Les finances de la mairie ne permettent pas d'envisager un règlement complet par la municipalité, nous

sollicitons l'aide de nos concitoyens qui souhaiteraient participer à cette œuvre: vous pouvez déposer vos dons même modestes à la mairie qui seront exclusivement utilisés à cet effet.



Etat civil:

Naissance: Le 7 août 2021, à Rennes est né Marcel, Hippolyte, Louis Le Geldron Pihery, de sexe masculin, demeurant 2 Le Prévost aux Iffs.

Bienvenu à ce nouvel habitant, et félicitations aux heureux parents.

Rappel: Nous ne publions l'état civil qu'avec l'autorisation des familles.

Offre de service:

Jeune fille 16 ans se propose pour babysittings occasionnels - habituée aux enfants;

Contacteur Louise Attimont - 09 52 02 10 09



IntraMuros

RAPPEL: Les IFFS sur Intramuros, restez informé en temps réel de toute l'actualité locale et associative.

En téléchargeant l'application gratuite d'IntraMuros, vous recevrez des alertes et notifications de toute la vie communale des Iffs. Vous pourrez également par ce biais, nous alerter sur un danger ou une information à nous transmettre. Simplement Scanner ce QR code pour télécharger l'application avec votre smartphone ; Simplement Scanner ce QR code pour télécharger l'application avec votre smartphone :



Nuisances sonores :

Un arrêté municipal est en vigueur pour les nuisances sonore. Il est rappelé que tout travaux exerçant une gêne sonore doit être fait du Lundi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h30. Dimanche et jours fériés interdits.



Déchets verts :

Tout dépôt sauvage de déchets verts est strictement interdit. La déchèterie de Tinténac reste à votre disposition pour vos tailles.



Cimetière :

L'entretien des allées et partie non concédées reste à la charge de la commune, il vous appartient d'entretenir les alentours de vos concessions. Merci, que chacun soit vigilant.



Les hirondelles et les martinets volent au-dessus de notre commune!

Quel merveilleux spectacle que leurs ballets aériens au-dessus de nos habitations, de nos parcs ! En plus d'animer nos cieux pour le plaisir de tous, martinets et hirondelles nous rendent service car ces oiseaux sont d'efficaces « démoustiqueurs » naturels.

Mais ces précieux oiseaux sont en train de disparaître de manière dramatique! **Leur population a chuté en moyenne de 40% depuis 30 ans dans tout l'hexagone.** Hirondelles et martinets dépendent de nous, ils utilisent essentiellement nos bâtiments pour nidifier.



Leur protection repose essentiellement sur nos actions suivantes :

- Protéger les nids existants (ils sont réutilisés chaque année)
- Eviter les dérangement autour des nids pendant la période de nidification
- Poser des planchettes anti-salissures en cas de gêne concernant les fientes
- Installer des nids artificiels

Imaginez-vous le ciel printanier de notre commune vidé des voltiges gracieuses de nos martinets et de nos hirondelles ?

Nous sommes sûrs que non.

Alors aidez-nous à les protéger !

Pour rappel, ces espèces sont protégées par la loi : la destruction intentionnelle de nids expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150.000 € et 3 ans d'emprisonnement.



Concours de palet

La crise sanitaire a freiné l'activité de toutes les associations. Le comité des fêtes a décidé de relancer ses activités. Le 09 octobre 2021, il organise un concours de palets :

- ♦ 9h00 matin en simple
- ♦ 14h00 en doublette.

5€ par personne, nombreux lots à gagner. Buvette et galettes saucisses sur place.

Le soir, un repas à emporter vous est, dès à présent, proposé :

- ♦ Terrine de la mer, macédoine,
- ♦ Jambon à l'os, haricots verts poêlés
- ♦ Dessert.

12€ la part, réservez dès maintenant votre repas auprès des membres du comité des fêtes au 06 28 93 44 12.



Prix VMF (Vieilles maisons de France)

Olivier de la Villéon a reçu le lundi 12 juillet 2021 le prix décerné par les vieilles maisons Françaises, association qui milite pour la préservation des belles demeures privées.

Le projet d'Olivier de la Villéon et de sa famille pour la restauration du château de Montmuran est d'entreprendre la rénovation des deux tours du Nord du 12ème siècle (à gauche sur la photo) ainsi que l'aile Est du 18ème à la suite d'apparition de mэрule. Cela consiste à changer les charpentes, couvertures et huisseries. C'est un très beau et ambitieux projet.

Nous devrions être aidés par les bâtiments de France et la Région Bretagne, chacun d'entre vous pourra aussi y participer s'il le souhaite sous forme de dons par l'achat d'ardoises personnalisées par exemple.



Les Iffs-Accueil est une association des Iffs qui ne fait pas de bruit mais qui essaie avant tout de créer du lien entre les personnes par des balades, des visites ou des jeux.

Les mois passés ont été compliqués pour nous comme pour beaucoup,

mais nous continuons à faire des projets.

En septembre, si les conditions sanitaires nous le permettent, nous prévoyons de nous réunir autour d'un repas, de faire des crêpes à la journée du patrimoine à Montmuran et de continuer nos visites qui sont toujours très appréciées.

Tous ceux qui sont intéressés peuvent adhérer à notre association. Nous les accueillerons avec plaisir. Nos rencontres ont lieu l'après-midi du deuxième jeudi du mois.

Contact : Isabelle de La Villéon. Tel : 06.73.02.00.07

Une recette de saison : les figues rôties au four

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- ♦ 16 figues
- ♦ 100 gr de sucre
- ♦ 100gr de beurre
- ♦ 2 gousses de vanille



Préparation :

1. Lavez les figues. Puis fendez-les jusqu'à la moitié de leur hauteur.
2. Préchauffez le four à 180 (thermostat 6).
3. Placez les figues dans un plat. Mettez dans chacune d'elles une petite noix de beurre et une pincée de sucre.
4. Fendez les gousses de vanille en deux. Puis coupez-les en 16 morceaux et plantez-les dans les figues.
5. Mettez les figues à cuire au four à 180°, 10 à 15 mn.
6. Retirez-les quand le jus des figues commence à remonter en haut du fruit.

Bon appétit !

LAPI



2021 aura été une année difficile pour notre association à cause de la pandémie Covid 19 comme vous le savez.

Néanmoins, nous avons réalisé un travail de fond pour structurer LAPI comme la création de notre logo qui représente les clefs de l'église : tout un symbole ! Nous avons créé des stickers pour notre communication qui commencent à fleurir à l'arrière des voitures par exemple. Nous sommes éligibles à la réduction fiscale ce qui nous permet de recevoir des dons significatifs pour les personnes qui payent des impôts sur le revenu : intéressant ! Le nombre d'adhérents a progressé : de 4 à la création, nous sommes maintenant une quarantaine dont la moitié de la commune. Le choix d'un four à pain à restaurer est concrétisé par une convention bilatérale signée entre nous en mai. Par ailleurs, nous avons assuré « le pot de l'amitié » à l'issue du concert à l'église de la famille Josse du 3 juillet. Début août, nous avons réveillé un four à pain qui dormait depuis 20 ans...par la cuisson de 15 pizzas et 4 boules de pain : un véritable succès familial qui a démontré si besoin était le côté fédérateur d'un four à pain en activité. Ceci peut être refait chez qui veut : avis !

Pour l'avenir, nous serons présents à la Journée du Patrimoine du 19 septembre à l'église d'une part pour une exposition de vêtements liturgiques en lien avec la paroisse et d'autre part à Montmuran où nous aurons un stand d'informations. Nous commencerons dès cet automne, la restauration du four à pain retenu par l'ouverture du dossier de faisabilité. Nous continuerons à accueillir les nouveaux adhérents et donateurs : grâce à eux, nous pourrions poursuivre notre action et montrer notre vitalité. Adhérez pour la modique somme de 10 € à déposer à la Mairie qui fera suivre et vous serez ainsi acteurs de l'association : il y a tant de choses à réaliser ensemble, donc à très bientôt !

Contact : lapi35630@gmail.com

HV

Animaux de nos campagnes :

Suite de notre découverte des animaux de notre belle campagne ifféenne. Aujourd'hui regardons de plus près le prince de nos bois, de nos plaines, le chevreuil.



Cousin du cerf, le chevreuil est plus petit (60 à 80 cm) et pèse de 20 à 25 kg. Son habitat principal est le milieu forestier et la plaine.

Le chevreuil est très sélectif et recherche une alimentation riche et diversifiée: en forêt, de jeunes rameaux et des feuilles des végétaux ligneux et semi ligneux, en plaine du lierre, de la ronce, callune et herbacées. Le cycle journalier présente 6 à 12 phases d'activités dont 2 principales, le matin tôt, et à la tombée de la nuit.

La différenciation des sexes se fait par les bois: le brocard et le chevillard les portent jusqu'en octobre; ils les perdent mais ils repoussent aussitôt. La femelle (chevrette) se reconnaît par son miroir à l'arrière en forme de cœur ou d'as de pique; celui du mâle est en forme de haricot ou de rein.



Le rut a lieu du 15 juillet au 15 août, la chevrette a le pouvoir de mettre sa gestation en pause (diapause embryonnaire) et reprend son développement en décembre pour 280 jours. Le faon naît début mai. Sans odeur à la naissance pour ne pas attirer les prédateurs, il peut rester immobile pendant des jours, sa mère n'étant jamais loin (à cette période les chiens doivent être tenus en laisse). Elle allaitera jusqu'au mois de novembre.

Le cri du chevreuil est un aboiement rauque; le faon piaule. Le chevreuil ne boit quasiment jamais, il trouve son eau dans sa nourriture.

On constate sa présence par ses crottes ou moquettes, ses traces dans le sol et ses dégâts sur les arbustes dûs à ses frottis avec ses bois.

Ce cervidé est capable d'atteindre des pointes de vitesse comprises entre 90 et 100 km/h. En endurance, lorsqu'il fuit ses prédateurs, il peut facilement tenir une vitesse de 40 km/h sur de longues distances.

Sa durée de vie est de 10 à 15 ans et on reconnaît son âge à sa dentition uniquement.

Il se chasse du 01 juin à fin février, ce pour réguler sa population. Sa viande est dite maigre puisqu'elle ne contient que 5g de lipide pour 100 g et riche en fer (5,4 g/100g).

Excellente en fondue, pensez-y pour vos repas de fin d'année!



Les Journées européennes du patrimoine 2021.

Les 18 et 19 septembre 2021 c'est l'occasion de venir découvrir notre riche patrimoine local en famille ou entre amis. Voici le programme pour notre belle commune :

- ◊ Le 19 septembre, église saint Ouen des Iffs, toute la journée exposition objets et ornements liturgiques et à 17 h visite commentée du monument.
- ◊ Le 19 septembre, château de Montmuran de 14h00 à 19h00 visite guidée du château, nombreuses animations sur place, stands des associations locales.
- ◊ Les 18 et 19 septembre de 11h00 à 18h30, manoir de la Boulaye visite commentée de son histoire, son jardin et la galerie d'art.
- ◊ Les 18 et 19 septembre, exposition d'anciennes photos du bourg sur la façade de la salle des fêtes.

Ensemble faisons vivre le patrimoine!

Concert aux Iffs

Le concert du 3 juillet en l'église St Ouen des Iffs, organisé par un ensemble vocal et instrumental, la famille Josse et quelques-uns de leurs amis, tous excellents musiciens, a été un grand succès et a été salué chaleureusement par de nombreux amateurs qui avaient rempli l'église pour la circonstance.

Ils ont présenté un programme très varié, une sorte



de promenade entre musique classique et plus contemporaine en passant de Buxtehude et Vivaldi à Gershwin et Bernstein etc...

- ◊ Violons : Sonia Massiot et Victor Josse (des Iffs)
- ◊ Alto : Bertrand Le Conniat
- ◊ Violoncelle : Constant Josse (des Iffs)
- ◊ Orgue et piano : Alain Binet
- ◊ Soprano : Anne Laure Josse-Binet (des Iffs)
- ◊ Alto : Josiane Manassès-Cavelier
- ◊ Ténor / baryton : Pierre-Paul Josse (des Iffs)

Prochain concert : musique Baroque le 16 Octobre à 20h dans l'église de Cardroc

Ancienne maison de Monsieur et Madame Ambroise

Sur la place de notre village trône une magnifique maison. Derrière ses volets fermés (mais plus pour longtemps) se cache une histoire riche !

Située sur la place, au centre du bourg, cette maison du 18^e siècle fut construite en 1787 par Joseph de la Motte, comte de Montmuran et son épouse, Marie-Anne de Vion, pour fonder une école charitable de filles, tenue par la congrégation des Filles de la Sagesse. Des lettres patentes du roi Louis XVI datées de septembre 1787, enregistrées au Parlement le 23 janvier 1788, approuvèrent cette fondation, permettant ainsi aux religieuses de prendre possession de leur nouvel établissement.

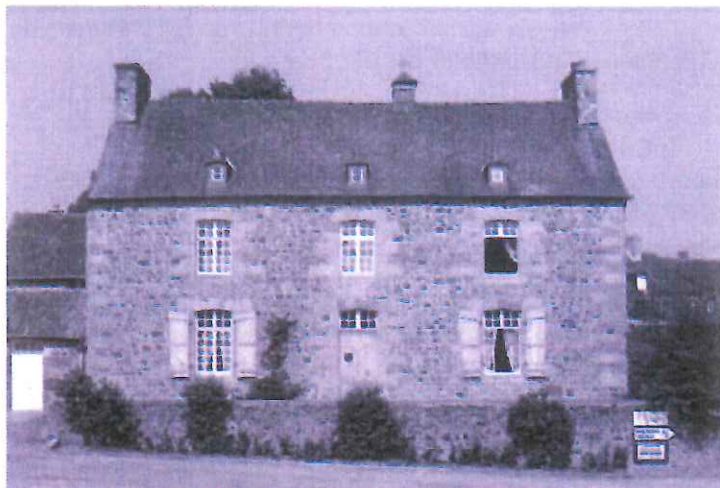
La congrégation des Filles de la Sagesse (hospitaire et enseignante) avait été fondée en 1703 par Saint Louis-Marie Grignon de Montfort et Marie-Louise Trichet.

Les religieuses devaient visiter et soigner tous les malades pauvres dans un rayon d'une lieue et faire gratuitement l'école aux jeunes filles. Aux Iffs, trois sœurs

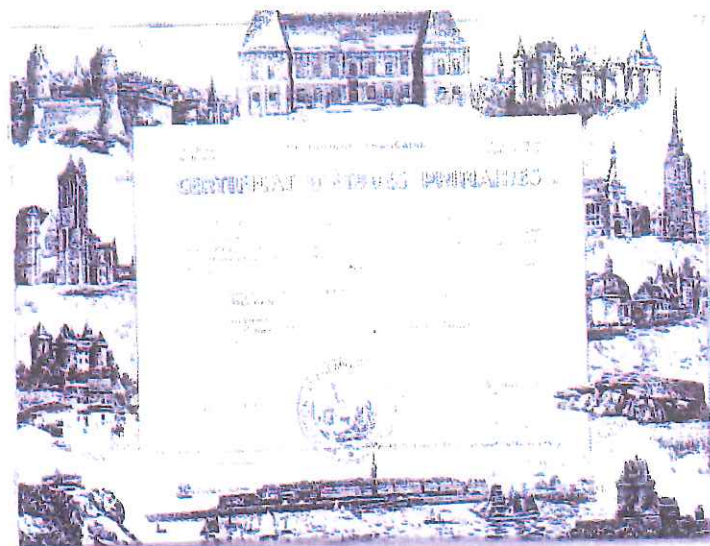
furent chargées de ces fonctions. Leur activité s'étendait également aux paroisses de Cardroc, la Chapelle-Chaussée, Tinténac, La Baussaine, ainsi que celles de Trimer et Saint-Domineuc. Toutes ces paroisses formaient la terre et le comté de Montmuran. Jusqu'à la Révolution, cette communauté fut entretenue par les fondateurs qui leur versaient une rente annuelle et pourvoyaient à l'entretien de la maison et de l'apothicairerie (pharmacie) qui avait été montée aux frais des donateurs. Les sœurs avaient d'ailleurs leur banc dans la nef de l'église pour assister à la messe.

La congrégation fut très touchée par la Révolution au cours de laquelle trois religieuses furent guillotonnées (1794) et deux autres mises au pilori.

Vers 1888, les Sœurs de la Sagesse sont encore à la tête de l'école de filles des Iffs mais on ignore dans quelles conditions. Jusque dans les années 1960, les religieuses tiennent pensionnat mais leurs pupilles fréquentent l'école publique voisine. Enfin, en 1964, la congrégation vend à un particulier la maison que ses dernières occupantes ont quitté l'année précédente.



C'est en 1788 que les sœurs de la Sagesse s'installent aux Iffs, dans une demeure de centre-bourg appartenant à la famille de la Motte et devenue au fil du temps propriété de la famille d'Ambroise. Les sœurs de la Sagesse quittèrent définitivement les Iffs en septembre 1964. Quand à la propriété, elle fut vendue en 1964 par M. de la Motte, notaire à Hédé.



Madame Maillard et ses classes, en 1937.



3 Août 1986 - Madame Maillard parmi ses anciens élèves.

Un tournage aux Iffs !

En juin dernier a eu lieu aux Iffs le tournage de scènes de « Meurtre au Mont Saint Michel », le 79^{ème} épisode de l'un des succès de la chaîne France 3 ces dernières années, la série « Meurtre à », née en 2013. Elle se balade en France pour des enquêtes policières toujours haletantes, portées par des célébrités, sur fond de légendes et de terroir.

Le tournage de l'épisode, réalisé par Marie-Hélène Copti, s'est déroulé en Normandie et en Bretagne, entre le Mont, Rennes et les alentours.



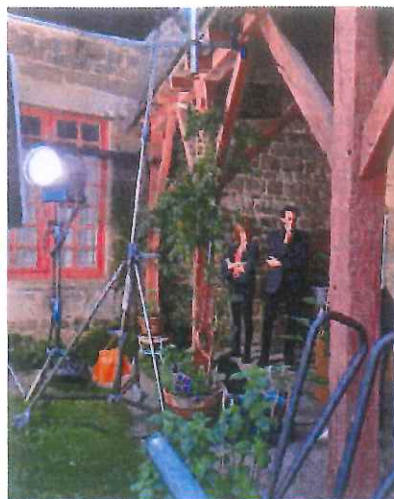
Synopsis: Le père Florentin (Anthony Delon) qui se trouve à l'abbaye du Mont Saint Michel reçoit la visite d'un conducteur de travaux qui dit être possédé par le diable depuis qu'il a découvert le squelette d'un chevalier du 13^{ème} siècle. Plus tard, cet homme est retrouvé mort le

crâne transpercé comme le fondateur du Mont Saint Michel en l'an 709. La capitaine Sophie Maliquot va mener l'enquête et est intriguée par ce prêtre exorciste qui refuse de trahir ses fidèles. Un lourd secret va unir le père Florentin et Sophie.

Grâce aux aboiements de sa chienne Ellipse, Guillaume Arbey a été prévenu de la présence d'un visiteur devant son portail, qui cherchait une église gothique ressemblant à l'église paroissiale du Mont Saint Michel, et un presbytère. De fil en aiguille, l'ancien presbytère des Iffs sera devenu le temps d'un tournage le salon de la mère de la capitaine Sophie Maliquot, la Boulaye une sacristie et la petite Boulaye le bureau du prêtre.

Tout le village des Iffs a été marqué par l'aventure : véhicule 4x4 loué, traiteur à la salle des fêtes pour nourrir la cinquantaine de professionnels du cinéma, gîte et champs réquisitionnés, tournées au bar du village...

Pour Guillaume, l'équipe n'est pas seulement « envahissante mais submergeante »... Pour Odile, seuls les animaux de la maison et Thierry, chassé de son atelier, auront été dérangés... Mais leur petit-fils Paul



vent être tout à fait changés le temps du tournage ! Mais tout est remis exactement en place ensuite, et le piano est même réaccordé !

Ces quelques jours auront été très riches de rencontres !

Nous ne manquons pas de vous tenir au courant de la date de diffusion du téléfilm, dès que la production nous en aura informés.



CCAS

Comme chaque année, les membres du CCAS vont passer vous déposer une invitation pour le traditionnel banquet des classes qui aura lieu le dimanche 14 novembre 2021.

Ainsi, vous êtes tous conviés à cette journée dédiée à la classe 1 ainsi qu'aux anciens combattants, aux aînés et aux familles.

En principe, le banquet aura lieu à la salle des fêtes, sauf directives contraires dans le cadre de la crise sanitaire. Dans ce cas, le CCAS proposera des repas à emporter (comme l'année dernière).

Au menu :

- ♦ Pavé de saumon-beurre blanc et sa julienne de légumes
- ♦ Cuisse de canard-pommes de terre
- ♦ Dessert gourmand

Tarif :

- ♦ Adultes: 15€ dans la salle (sinon 12€ à emporter)
- ♦ Enfants de moins de 12 ans : 10 €

Comme d'habitude, la journée débutera par une cérémonie au monument aux morts à 11h30. Elle sera suivie par la photo de la classe 1 vers midi, puis apéritif (offert à tous) à la salle des fêtes, suivi du repas.



Rédaction: commission-comité « Information communication »
Yann Regnault, Claire Arbey, Odile Faure, Joseph Attimont

Bulletin municipal des Iffs: lejournaldesiffes@gmail.com - tel: 02 99 45 83 69 - Fax: 02 99 45 80 01